

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 20 Mai 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 20 Mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

21

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATRISSE - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISSON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH - M. AUBRY - L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés :

7

Y. BOUKANTAR représenté par M. AUBRY - Y. ITOUA représentée par C. TAWAB KEBAY - C. RENKLICAY représentée par P. RIO - G. BAGAVANE représenté par S. LAATRISSE - C. MABANZA représentée par F. OGBI - L. HERGAUX représentée par D. ATIG - A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absents :

7

A. QAROUACH - T. DIAWARA - S. GHENAIM - C. M'PIANA - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS.

Délibération N° DEL - 2019 - 0049 : « Soutien aux victimes et blessés par le passage du cyclone « Kenneth » dans l'archipel des Comores ».

Le Conseil Municipal,

Dans la nuit du 24 au 25 avril 2019, le cyclone « Kenneth » a dévasté l'archipel des Comores.

Il s'agit du deuxième cyclone à avoir frappé la région de l'Afrique Australe en un mois, le dixième de la saison, chose jamais vue depuis 1993.

Ce cyclone de très forte intensité a détruit sur son passage une grande partie des terres agricoles, première ressource économique de ce pays.

Le Conseil Municipal de la Ville de Grigny apporte son soutien à toutes les victimes et à leurs familles et s'associe aux associations humanitaires qui appellent aux dons.

Considérant que les Comores sont l'un des pays les plus pauvres du monde,

Considérant que le passage du cyclone « Kenneth » a fait 4 morts et plus de 182 blessés,

Considérant que plus de 40 000 personnes ont été touchées par le cyclone et plus de 14 000 ont été déplacées suite à cette catastrophe,

Considérant que 10 000 habitations ont été endommagées et plus de 4 000 complètement détruites,

Considérant que le passage de l'ouragan a dévasté les terres agricoles et affaibli de façon majeure un pays et une population classée parmi les plus pauvres au monde,

Considérant l'urgence de venir en aide à la population comorienne,

Le Conseil Municipal de Grigny :

Réaffirme son soutien aux victimes, à leurs familles et à l'ensemble de la communauté comorienne,

S'engage à apporter un soutien financier sous la forme d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 500 euros à répartir entre trois associations caritatives, pour répondre aux besoins les plus urgents en matière d'abris, de nourriture, d'hygiène et d'accès à l'eau. Le détail de cette subvention exceptionnelle sera communiqué lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

S'engage à communiquer sur cette catastrophe et lance un appel aux dons auprès des associations caritatives.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : *A l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : *24-05-19*

Transmis au contrôle de légalité le : *24-05-19*